

Module de base

Titre de module	Autogestion	Code EPS-Q1	
Conditions	Maîtrise des logiciels Office courants. Se base sur une expérience en tant que responsable d'équipe dans une entreprise de la branche verte. Avoir une capacité de réflexion et de développement des compétences personnelles. Les conditions citées peuvent être complétées par une expérience appropriée.		
Compétences	Les personnes ayant suivi ce module développent leurs compétences personnelles, sociales, managériales et professionnelles de manière ciblée.		
Contrôle des compétences	Documentation écrite, longueur au moins 10 pages Traiter un mandat concret de manière structurée et documenter le résultat.		
Objectifs de formation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formuler et justifier les exigences posées à un cadre dans une entreprise de la branche verte. 2. Identifier les caractéristiques de son propre style de direction (points forts/atouts, faiblesses, perception de soi et par les autres), les remettre en question et les analyser. En déduire des approches et des mesures de développement personnel, et des principes directeurs pour sa propre fonction managériale. 3. Décrire l'importance d'un équilibre à la croisée entre «ambitions personnelles, défis professionnels et obligations familiales» et réfléchir sur sa situation personnelle dans ce cadre conflictuel. 4. Déterminer et analyser les facteurs d'influence favorables et défavorables sur son équilibre entre vie professionnelle et vie privée (déterminé par soi ou par les autres, influençable) et définir des mesures à court et moyen terme pour améliorer son équilibre personnel. 5. Développer des mesures individuelles afin d'améliorer son organisation personnelle, accroître son efficacité et son efficience, assurer un rendement durable et mettre en œuvre des instruments choisis à cette fin. 6. Commenter le principe, l'utilité et les limites de la délégation de tâches et décrire les exigences que l'on a au moyen d'exemples simples. 7. Préparer une présentation sur un thème choisi (obtenir et traiter les informations nécessaires, définir les moyens auxiliaires adaptés) et l'exposer de manière compréhensible, convaincante et adaptée au destinataire. 8. Identifier les conflits et les dysfonctionnements entre les collaborateurs et les clients et récupérer les informations nécessaires pour analyser le conflit. Analyser les causes et prendre des mesures pour résoudre le conflit. 9. Dans le contexte de l'entreprise, concevoir, préparer, conduire, évaluer et retravailler un entretien de conflit analysé au préalable. 10. Expliquer les caractéristiques de tâches et de problèmes complexes ainsi que les méthodes, les techniques et les moyens auxiliaires concernant la marche à suivre – rigoureuse, structurée et pragmatique – pour les surmonter (étapes, analyse, solutions possibles, décisions). 11. À l'aide d'exemples, circonscrire des tâches et des problèmes complexes (par ex. projet, soumission complète, situation confuse, concomitance de nombreux enjeux, stress etc.), les structurer et les exposer de manière compréhensible (situation initiale, objectifs, paramètres, caractéristiques, contraintes, marges de manœuvre et conséquences), puis les analyser. 12. Traiter les tâches ou les problèmes en s'orientant vers des solutions (marche à suivre, analyse détaillée, solutions possibles, critères de décision, ressources nécessaires, étapes, plan d'élaboration et mesures), déterminer la version la meilleure et la mettre en œuvre. 13. Acquérir sur la base de mesures concrètes les compétences personnelles et professionnelles nécessaires à la conduite de l'entreprise et les développer sans relâche. Exposer avec des arguments convaincants les avantages liés, pour soi, les collaborateurs, l'entreprise et la clientèle. 		
Durée de l'enseignement	Cours avec travaux pratiques et certificat de compétences	Heures	40
Reconnaissance	Module obligatoire pour l'admission à l'examen professionnel supérieur. Certificat de formation continue pour tous les participants finalisant le module avec le certificat de compétence.		
Durée de l'ID module	5 ans	Durée de validité du certificat de compétence pour l'admission à l'EPS	7 ans